

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 27 Février 2025

### « A69 Castres-Toulouse : chantier arrêté, notre pays n'est plus à une aberration près ! »

La décision du Tribunal Administratif de Toulouse est tombée ce jour, annonçant la mise à l'arrêt du chantier de l'autoroute A69 entre Castres et Toulouse. Le motif avancé : "*absence de raison impérative d'intérêt public majeur*", suivant ainsi l'avis de la rapporteure public. Mais de qui se moque-t-on ?

Cela fait des années que les acteurs publics et économiques du territoire se battent pour le désenclavement du sud du Tarn et pouvoir enfin bénéficier d'une infrastructure à la hauteur des besoins et des enjeux de toutes les entreprises et les habitants, nécessaire à son développement, son aménagement, son attractivité...Et tout ceci ne serait pas un intérêt public.

Quel message insensé adressé à toutes celles et ceux qui vivent dans ce bassin économique, en sont les forces vives et demandent à être autant entendus et respectés que bien d'autres villes mieux desservies depuis des décennies.

Mais notre pays n'est pas une aberration près ! Le chantier est avancé au deux tiers, 70% des ouvrages sont réalisés, des dizaines de PME sont engagées dans cette réalisation, un millier d'emplois directs et indirects sont clairement menacés, 300 millions d'euros sont investis et on vient sanctionner la volonté d'entreprendre, d'agir, de construire et bâtir dans notre pays. **C'est un mépris pour les risques-tout, emmerdés par des risques rien !**

Ce type de décision ubuesque, entretient le dégoût, la colère et le ras le bol de millions d'entrepreneurs qui ont la volonté de développement économique dans nos régions et sont trop souvent entravés par un amoncellement de règles, normes et législations coercitives qui viennent freiner, stopper, toutes possibilités de lancer des grands chantiers, réindustrialiser, innover et finalement investir en France.

Quand nos voisins européens les plus proches ouvrent grands les bras à tous les projets, ici, nous préférons sacrifier l'emploi local et tous les sous-traitants qui œuvrent au quotidien et dilapider les millions d'euros que nous n'avons plus dans les caisses de l'Etat pour une potentielle « remise en l'état ». Il y a de quoi être collectivement atterrés.

Avec la CPME du Tarn, nous saluons la volonté immédiate de l'Etat de faire appel. Nous soutiendrons et appuierons toutes les procédures engagées pour que ce chantier majeur pour notre département soit mené à son terme. Les tarnais le méritent !

#### Contacts presse :

Benjamin VERDEIL, Délégué Général de la CPME81, 07 86 33 73 71 – [bverdeil@cpme-81.fr](mailto:bverdeil@cpme-81.fr)

Nicolas POUX – Délégué de la Général CPME 31, 06 75 87 35 75 – [nicolas.poux@cpme31.fr](mailto:nicolas.poux@cpme31.fr)